

Travail posté et de nuit : quel suivi médical ?

Recommandations pour la pratique

Colloque organisé par
le groupe de travail des Recommandations

« Surveillance médico-professionnelle des travailleurs postés et/ou de nuit »

Promoteur



Un colloque de



Avec le soutien
Sous le patronage du de la Direction Générale de la Santé



Jeudi 23 mai 2013

au Ministère des affaires sociales
et de la santé

Travail posté et de nuit : quel suivi médical ?

Recommandations pour la pratique

Jeudi 23 mai 2013

Colloque

Réalisé par le groupe de travail des
Recommandations de bonne pratique
« Surveillance médico-professionnelle des
travailleurs postés et/ou de nuit »

Pr Damien LEGER, président du groupe de travail

Dr Virginie BAYON, chargée de projet

Mme Karine PETITPREZ, chef de projet HAS

Dr Carine DAVITIAN

Dr Catherine DIDIER-MARSAC

Dr Claude GRONFIER

Dr Nicolas HOMMEY

Mme Valérie JEUNET

Pr Jean-Daniel LALAU

Dr Bernard LAUMON

Pr Etienne LARGER

Mr Emmanuel LEGOIX

Dr Francis LEVY

Dr Arnaud METLAINE

Dr Jean-Jacques MONSUEZ

Dr Patrick RODRIGUEZ

Dr Marie-Christine SOULA

Dr Véronique VIOT-BLANC

Les recommandations de bonne pratique
« Surveillance médico-professionnelle des
travailleurs postés et/ou de nuit » ont reçu
le label de la HAS en Mai 2012. Ce label
signifie que les recommandations ont été
élaborées selon les procédures et règles
méthodologiques préconisées par la Haute
Autorité de Santé (HAS).

L'objectif de cette journée est de donner
des outils et des éléments pratiques pour la
surveillance médicale des travailleurs
postés et de nuit afin de faciliter la mise en
place, dans les entreprises concernées, des
recommandations, grâce à des échanges
avec des experts, des partages d'expériences
et des ateliers pratiques.



Travail posté et de nuit : quel suivi médical ?

Recommandations pour la pratique

Préprogramme

Jeudi 23 mai 2013

MATIN

QUELS RISQUES ET QUELLES RECOMMANDATIONS ?

- **Méthodologie d'élaboration des recommandations**
- **Aspects réglementaires du travail de nuit et posté**
- **Perturbations du sommeil et de la vigilance**
- **Risques spécifiques chez la femme (cancers, risque pour la grossesse)**
- **Table ronde :
Les autres risques (cardiovasculaires, endocriniens, psychiatriques)**

APRES-MIDI

ASPECTS PRATIQUES DES RECOMMANDATIONS

- **Atelier n°1
Organisation pratique du suivi médical en santé au travail : que fait-on lors des visites ?**
- **Atelier n°2
Les outils d'évaluation (questionnaires et leur interprétation)
Quand orienter vers un centre spécialisé ?
Relations avec le médecin traitant et les spécialistes**
- **Atelier n°3
Les contre-mesures : lumière et sieste**



INSTITUT
NATIONAL
DU SOMMEIL
ET DE LA VIGILANCE

L'Institut National du Sommeil et de la Vigilance - INSV est une association dont la vocation est de promouvoir le sommeil et ses pathologies comme une composante de santé publique. Les missions de l'INSV : sensibiliser la population en coordonnant les initiatives touchant au sommeil et à la vigilance, former et informer par la diffusion des connaissances sur le sommeil et la vigilance.

Colloque organisé avec le parrainage de

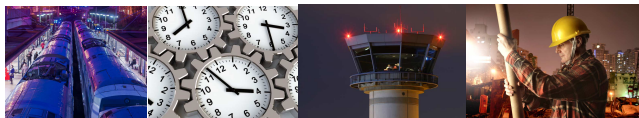


Sous le patronage du

Avec le soutien de
la Direction Générale de la Santé



Jeudi 23 mai 2013 - Colloque
Travail posté et de nuit : quel suivi médical ?
Recommandations pour la pratique



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

INSCRIPTION EN LIGNE : 30 € TTC
www.insv.org

Attention : Nombre de places limité

Une attestation de présence vous sera délivrée
N° SIRET : 433 465 168 000 55

Déjeuner sur place : 10 € TTC

Réservation à l'inscription

L'achat du déjeuner sur ticket se fera sur place
en espèce ou par chèque uniquement

INFORMATIONS - CONTACTS

IDEAL EVENTS, Virginie Caget

9 rue des Gâte-ceps - 92210 SAINT CLOUD

06.70.55.17.32 vcaget@idealevents.eu

HORAIRES

10h00 - 17h00, le 23 mai 2013

Café d'accueil à 9h30

Merci de prévoir une pièce d'identité

LIEU

Ministère des affaires sociales et de la santé

Amphithéâtre Laroque,

14 avenue Duquesne, 75007 Paris.

ACCÈS

Métro : Ecole militaire (ligne 8),
Saint-François Xavier (ligne 13)

Bus : 28 et 87 devant le ministère
49 et 92 à proximité

Vélib : Station 7018